

**STATUTS ET RÈGLEMENTS
CENTRE ÉVALU-SANTÉ DRUMMOND INC**

adopté par la résolution : Assemblée générale du 28 mai 2008

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS

- | | | |
|----|-------------------------|---|
| 1. | Règles d'interprétation | 1 |
| 2. | Titres | 1 |
| 3. | dénomination sociale | 1 |
| 4. | siège social | 1 |
| 5. | objets | 1 |

SECTION 2 : MEMBRES

- | | | |
|----|-------------------------|---|
| | | 2 |
| 1. | catégories de membres | 2 |
| 2. | membres associés | 2 |
| 3. | membres nommés | 2 |
| 4. | membres affiliés | 2 |
| 5. | cartes de membres | 3 |
| 6. | contribution annuelle | 3 |
| 7. | démission | 3 |
| 8. | suspension et radiation | 3 |

SECTION 3 : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- | | | |
|----|-----------------------------|-----|
| | | 3 |
| 1. | assemblée générale annuelle | 3-4 |
| 2. | assemblée générale spéciale | 4 |
| 3. | quorum | 4 |
| 4. | vote | 4 |
| 5. | l'ordre du jour | 4 |

SECTION 4 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | | |
|----|--------------------------|---|
| | | 5 |
| 1. | nombre d'administrateurs | 5 |
| 2. | conditions d'éligibilité | 5 |
| 3. | durée des fonctions | 5 |

4.	vacance	5
5.	devoirs des administrateurs	6
6.	réunions du conseil d'administration	6
7.	avis de convocation	7
8.	quorum	6

SECTION 5 : LES OFFICIERS DE LA CORPORATION

1.	Président	7
2.	Vice-Président	7
3.	Secrétaire	7
4.	Trésorier	8
5.	Comités et sous-comités	8

SECTION 6 : FINANCES

1.	Signatures des effets de commerces et des contrats ou engagements	8
2.	Affaires bancaires	9
3.	Exercice financier	9
4.	Vérification	9
5.	Amendements	9
6.	Dissolution	9-10

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CENTRE ÉVALU-SANTÉ DRUMMOND INC

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS

1. règles d'interprétation

Les mots employés au singulier comprennent le pluriel et vice versa, ceux du genre masculin comprennent le féminin et vice versa

2. titres

Les titres utilisés dans les règlements le sont comme référence et ils ne doivent pas être considérés dans l'interprétation de ces règlements

3. dénomination sociale

CENTRE ÉVALU-SANTÉ DRUMMOND INC

4. sièges social

427 rang Ste-Anne
Saint-Joachim-de-Courval(Québec) J1Z 2B6

5. objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivantes :

- a) Promouvoir de saines habitudes de vie
- b) Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique auprès de la population du grand Drummondville
- c) Promouvoir les valeurs de la pratique sportive et de l'activité physique en favorisant et en organisant des manifestations et/ou événements à caractère sportif.
- d) Favoriser une saine entente avec les différents clubs, associations, regroupements, et partenaires responsables du développement de la pratique sportive et de l'activité physique.

e do
éagit
t n'est
as
stalement
l'accord
w ces
sitems

ok

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CENTRE ÉVALU-SANTÉ DRUMMOND INC

SECTION 2 : LES MEMBRES

1. CATÉGORIE DES MEMBRES

Il y a trois catégories de membres : les membres associés, les membres nommés et les membres affiliés.

2. membres associés

Les membres associés sont des représentants mandatés par les organismes suivants : la Ville de Drummondville, la Commission scolaire des Chênes, Le Cégep de Drummondville, ~~le~~ le secteur aquatique de la Corporation du Centre Culturel, le Drummondville Olympique et les Grands du Sport, le CSSS Drummond.

OK

3. membres nommés

Le Conseil d'administration peut, en tout temps, s'adjoindre des personnes-ressources.

4. membres affiliés

Est reconnu comme membre affilié toute personne œuvrant dans un organisme de loisir et de sport dont leur structure repose sur du bénévolat.

3.
Yanick
mp mf

Kino
RSC

Caudyne

DO

Mickaël

UCLS

